



62

Le Luttin

(Petit journal de Lutte du Pas de Calais)

Objet : «Le Luttin» est un mini journal édité par les sections **SNADGI** du Pas de Calais sous couvert de «L'Emancipé» qui ne connaît ni entrave ni tutelle.

Juin 2013



Quand on est mort,
on ne sait pas qu'on est mort
c'est pour les autres
que c'est difficile

.....
Quand on est **CON** c'est pareil !!

— T'AS FAIT LE STALE DÉONTOLOGIE ?
— Non et toi ?



DEONTOLOGIE ? AGENT DE LA DGFIP = SOUS-CITOYEN ?

Le contrôle de nos dossiers fiscaux est chose normale.
Les chefs de service locaux, à qui incombait cette tâche, ne sont plus dignes de confiance et la DDFIP reprend la main. On peut s'en étonner, soit, mais faire avec.
Où le bât blesse, c'est quand on demande à un agent en 2013, des justificatifs de la déclaration de 2009 !

N'y aurait-il pas là de la discrimination, ou, pour le moins de l'abus de pouvoir ?

DEONTOLOGIE (2) ? AGENT DECEDE = GROS PROFITEUR ?

En février 2006 l'agent P.Y. décède. Malade depuis plusieurs mois il a exercé son activité jusqu'à la limite de ses forces.
En juillet 2012, sa veuve est sommée de reverser l'énorme somme de 96,18 euros !
L'abolition de la prescription trentenaire a provoqué chez nos comptables une volonté de nettoyage, méprisant l'humain.
Nous ne sommes que des pions, méprisables même après notre décès.
PENSEZ-Y !

De l'utilisation des compétences

La DGFIP s'est ouverte depuis quelques années aux stagiaires en entreprises.

Ces étudiants doivent y découvrir le monde du travail et exercer des missions en rapport avec leurs études.

Certains sites jouent le jeu.

D'autres (j'espère que le pluriel n'est pas justifié, mais !!!!!) les cantonnent, en cette période particulière à l'ouverture des enveloppes.

Le Luttin aimerait avoir connaissance de leur rapport de stage pour lequel ils devront faire preuve de beaucoup d'imagination.

De l'utilisation des compétences (bis)

Il était une fois une administration fiscale où les chefs de service faisaient de la fiscalité ou ils conseillaient, organisaient, dirigeaient. Si, si ça existait !!!!

Maintenant 80% de leur formation consiste à leur enseigner le « management ».

Le droit fiscal « what is it ? »

Maintenant on leur inculque l'esprit d'entreprise. Si ça ne marche pas, ce n'est pas parce que vous manquez de moyens, mais parce que vous les utilisez mal !!!!

Alors, bien que très chers payés, on les retrouve, standardistes, serre-files, agents d'accueil, coursiers, préposés au courrier, concierges, on a même connu des conservateurs des hypothèques dépouiller le courrier lors de la campagne ou changer les ampoules d'éclairage dans les archives, et j'en passe !

Continuez mesdames et messieurs à mériter les caresses de vos chefs et à mépriser le respect de vos subordonnés.

La carotte ou le bâton

Promis, juré ! La Direction n'enverra plus aux chefs de SIP les tableaux de bord d'avancement des saisies de déclaration.

Promesse tenue ! La statistique est seulement mise à leur disposition et nulle obligation ne leur est faite de la consulter.

Hypocrisie ! Honte à ceux qui se servent d'un instrument de gestion (certes nécessaire) pour caresser ou cravacher leurs agents.

De l'utilisation des compétences (ter)

Précisons avant que vous ne nous délivriez une volée de bois vert, mesdames et messieurs les chefs de service, que vous n'êtes pas tous concernés,

« fort heureusement ».

L'expertise :
une manipulation
de milliers d'imbéciles
par quelques incapables.

Manager, c'est diminuer
le stress... en maintenant
la pression.



Le Droit du travail ? Ça existe encore ?

Dans un-peu plus de 200 jours, un de vos luttiens préférés pourra lui, bénéficier d'une retraite à taux complet à défaut d'être confortable.

Avec la CGT, il aura tant bien que mal défendu les acquis sociaux, obtenus, ne l'oubliez jamais par la lutte.

Désabusé, écœuré même, il prierait pour vous, s'il était croyant.

Jugez plutôt :

- Des salariés défilent pour travailler le dimanche (on n'insiste pas sur le fait que la manifestation est payée par le patron)

- Des députés « de gauche » demandent l'ouverture des magasins le dimanche.

Où va t'on ?

Chez nous, plus de 20 volontaires pour une « nocturne » jusqu'à minuit le 27 Mai !!!

Nous n'avons pas la répartition par cadre, mais même ...

Oublie ton passé,
qu'il soit simple
ou composé, et
participe à ton présent
pour que ton futur
soit plus-que-parfait.



La nouvelle loi de Finances a battu tous les records cette année. Nos législateurs doivent fumer la moquette ou ils doivent se faire psychanalyser.

Quelques exemples :

- Le bouquet de travaux avec ses multiples taux de réduction, ses trois dates, ses 6 catégories de travaux, ses actions en duo, en triple en solo.....

- Les 207 cases supplémentaires sur la déclaration.

- Les mille-feuilles des revenus fonciers (Malraux, Périissol, Scellier, Robien, Borloo, Besson et Duflot)

- La suppression du mode de calcul sur la notice ...

Et j'en passe. Rappelons que « Pour qu'un impôt soit compris de tous, il faut qu'il soit compréhensible pour l'ensemble de la population et notamment par les agents du ministère »

On est loin du compte, les contribuables sont restés « ébahis » face à ce Labyrinthe.

Mais l'important était d'être à 8h30 et 13h30 tapantes à l'accueil et dans les boxes.

Les voltigeurs y veillaient.



M.A.P (Modernisation de l'Action Publique)

On vous avait promis la fin de la RGPP, on nous a recollé la MAP, qui n'a rien à lui envier.

Un mémo d'étape de la « démarche stratégique » mentionne « la contrainte tant en emplois qu'en moyens budgétaires sera affichée dans le projet de référence à la loi de programmation des Finances Publiques comme une donnée majeur de contexte.

Elle implique des efforts particuliers et exemplaires de la part de la DGFIP, afin de réduire ses dépenses, de susciter des économies, d'adapter ses modes de fonctionnement et ses méthodes de travail.

En clair, les coupes vont continuer à la DGFIP.

La CGT Finances publiques ne participera d'aucune manière à cette démarche mortifère qui rend le quotidien des collègues de plus en plus insupportable.

Avec « la démarche stratégique » la Direction Générale tente d'associer les agents à ses choix en leur demandant de collaborer.

Ce n'est rien d'autre que de leur proposer de « scier la branche sur laquelle ils sont assis

Urgent !!!

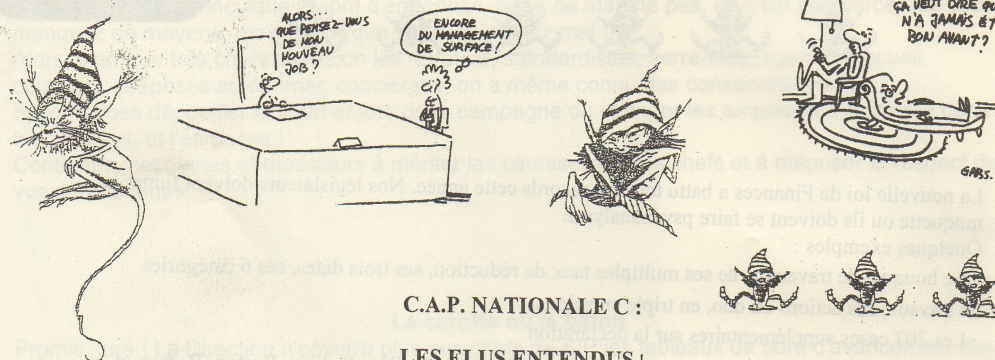
Entretien Professionnel et Notation.

Il vous reste 15 jours après signature du compte rendu de notation pour exercer votre droit au recours hiérarchique.

N'hésitez pas à contacter votre représentant syndical CGT pour établir le courrier obligatoire.

**Quand il y a beaucoup
de chefs, c'est la taille
du bureau qui en indique
le degré d'efficacité.**

**L'entreprise s'accommode
assez bien des erreurs
de management.
Les collaborateurs, moins.**



C.A.P. NATIONALE C :

LES ELUS ENTENDUS !

Lors de la CAPN l'accueil en détachement de 2 agents issus d'autres administrations à Creil et Meru (Oise) était à l'ordre du jour, alors que 10 agents de la DGFIP se voyaient refuser l'affectation à ces résidences.

La règle en vigueur à la DGFIP est que pour l'accueil en détachement de personnes d'autres administrations, aucun agent ne doit être en attente de mutation sur ces postes.

Dans un communiqué commun (CGT, Solidaires, FO et CFDT) les OS ont exigé le respect de cette règle.

Nous vous passerons les détails, mais sachez que les 10 agents en attente ont été affectés sur ces deux résidences .

Une victoire pour les personnels et leurs élus, qu'il est bon de souligner.



POLE EMPLOI

2000 créations de postes annoncés par le Président de la République, c'est bien.

Les demandeurs d'emplois seront mieux encadrés, c'est très bien !

Mais que penser des nouveaux métiers au sein de cette entreprise ?

Les suppressions d'emplois à l'Inspection du Travail font que cette Administration ne peut plus et ne veut plus assurer le flicage des chômeurs « de mauvaise volonté ».

Les traqueurs seront donc du cru .

Les volontaires ne se bousculent pas, mais espérons que les 2000 postes ne seront pas que répressifs.

